Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

Pros delassurance.ca

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

PAR L'INDUSTRIE

POUR L'INDUSTRIE

TABLE DES MATIÈRES

3 Mission
4 Conseil d'administration
6 Direction générale
8 Rapport d'activités
10 Campagne de financement
11 États financiers

MISSION

La Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages (Coalition) a pour mission d'intéresser davantage de candidats aux carrières offertes dans l'industrie de l'assurance de dommages et de valoriser l'image des professionnels qui y œuvrent.

La Coalition est le fruit d'une mobilisation de l'ensemble de l'industrie de l'assurance de dommages. Ce sont 213 entreprises qui y ont adhéré cette année.



JOHANNE LAMANQUE, LL.B., M. SC.
Présidente du conseil d'administration

Dirigeante désignée du Bureau d'assurance du Canada (BAC)

Conseil d'administration

LA COALITION, PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE

Il y a 15 ans, l'industrie de l'assurance de dommages a été novatrice en s'unissant pour réagir aux enjeux de manque de main-d'œuvre qui commençaient à s'accentuer. De cette mobilisation a été créée la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages, un organisme qui travaille pour et avec l'ensemble de l'industrie dans le but d'assurer sa relève.

Maintenant, 15 ans plus tard, le manque de relève est un enjeu majeur que vit plus que jamais l'industrie, et ce, pour de nombreuses raisons : le taux de chômage est à son plus bas depuis des décennies, le vieillissement de la population entraîne des départs massifs à la retraite et la croissance de l'industrie requiert davantage de ressources compétentes. À ces facteurs s'ajoute la transformation des compétences recherchées chez la relève en raison des virages technologiques. Ces défis, toutes les industries y sont confrontées. Celle de l'assurance de dommages a toutefois la chance d'avoir une longueur d'avance avec la Coalition qui fait d'ailleurs l'envie des autres secteurs de l'économie.

« Il est clair que la Coalition joue un rôle important pour aider l'industrie à y attirer la relève. »

En regard de ces constats et enjeux, il est clair que la Coalition joue un rôle important pour aider l'industrie à y attirer la relève. Elle s'est donc dotée de son plan stratégique 2017-2019 qui est le fruit des échanges des dirigeants de l'industrie réunis au conseil d'administration de la Coalition et qui repose sur deux orientations stratégiques :

1- Contribuer au développement d'une offre de formation diversifiée répondant aux attentes des employeurs

2- Développer un bassin de candidats suffisant et répondant au profil recherché des employeurs

Je suis heureuse que la Coalition ait un conseil d'administration représentatif de l'ensemble de l'industrie, ce qui permet des échanges enrichis par la réalité de chacun des secteurs de l'assurance de dommages. Je tiens d'ailleurs à remercier les administrateurs pour leur collaboration qui est le reflet d'une industrie moderne et dynamique.

Je désire aussi remercier ceux et celles qui contribuent aux réalisations de la Coalition. L'engagement profond de Robert LaGarde, président et chef de la direction, et de son équipe est précieux.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 28 février 2018


1


2


3


4


5


6


7


8


9


10


11


12

1. JOHANNE LAMANQUE, LL.B., M. Sc.
Présidente
Dirigeante désignée du Bureau d'assurance du Canada (BAC)
Vice-présidente, Québec, BAC et directrice générale, Groupement des assureurs automobiles (GAA)

2. PATRICE JEAN, FCAS, FICA, CRM
Vice-président
Dirigeant issu de la catégorie membre cabinet de courtage
Président et chef des opérations, Lussier Dale Parizeau

3. JULIE SAUCIER, PAA
Secrétaire-trésorière
Dirigeante désignée de l'Institut d'assurance de dommages du Québec (IADQ)
Directrice générale, IADQ

4. JEAN-FRANÇOIS DESAUTELS
Dirigeant issu de la catégorie membre assureur
Premier vice-président, Division du Québec, Intact Assurance

5. CARL DUBÉ, CRHA
Dirigeant des ressources humaines œuvrant dans l'industrie de l'assurance de dommages
Vice-président, Ressources humaines, Desjardins Groupe d'assurances générales

6. LOUIS FERRARI-VIANNA
Dirigeant désigné de L'Association de la relève en assurance du Québec (LARAQ)
Président sortant, LARAQ et souscripteur, Intergroupe

7. JACQUES FORTIER, PAA
Dirigeant issu de la catégorie membre cabinet d'expertise en règlement de sinistres
Président-directeur général, Déry Barrette

8. MICHEL LACELLE, PAA
Dirigeant désigné de l'Association des experts en sinistre indépendants du Québec (AESIQ)
Président, AESIQ et vice-président, Services organisationnels, Est du Canada, IndemniPro

9. MICHEL LAURIN, FCAS, FICA
Dirigeant désigné de la Corporation des assureurs directs de dommages du Québec (CADD)
Président, CADD et président et chef de l'exploitation, Industrielle Alliance,
Assurance auto et habitation

10. CAROLE LAVOIE
Dirigeante issue du réseau des établissements d'enseignement qui offrent un programme en assurance de dommages
Directrice générale, Cégep de Sainte-Foy

11. LOUIS LÉVESQUE
Administrateur indépendant
Directeur général, Finance Montréal

12. MAYA RAIC, MBA, M. Sc. pol., Adm.A.
Dirigeante désignée de la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD)
Présidente-directrice générale, ChAD

Vacant : dirigeant désigné du Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec (RCCAQ). Également administrateur en 2017-2018 : Guy Parent.



Me ROBERT LAGARDE, B.A., LL.L., C.D'A.ASS.
Président et chef de la direction

Direction générale

LA COALITION, À L'ÉCOUTE DE L'INDUSTRIE ET DU PUBLIC

En 2017, la Coalition a sondé l'industrie et le public. Un premier sondage a été mené auprès des entreprises de l'industrie pour dresser un portrait quantitatif et qualitatif des embauches passées et à venir. Certains constats sont clairs : les entreprises ont des difficultés de recrutement, les départs à la retraite sont massifs, les nouvelles tendances et technologies transforment les compétences recherchées chez les candidats et l'embauche de candidats issus de l'immigration doit être davantage considérée par les entreprises.

Le second sondage a été réalisé auprès des Québécois pour mieux connaître leur perception à l'égard des professions en assurance de dommages. On y observe une amélioration notable de la perception depuis 2006, année où a été réalisé le premier sondage sur le sujet. Quelque 40 % des Québécois avaient alors une impression défavorable des professions en assurance de dommages; elle est maintenant de 23%. Cette amélioration est encourageante pour l'industrie et démontre l'importance de poursuivre les activités de promotion, comme le fait la Coalition.

Ce rapport dresse un portrait de ce que la Coalition a accompli cette année. Le tout serait difficilement réalisable par les entreprises individuellement; la Coalition, c'est la force du groupe. Il est indéniable que ces réalisations passent par les entreprises qui adhèrent chaque année à la mission, la permanence, les membres du conseil d'administration, les professionnels ambassadeurs qui s'impliquent personnellement et les nombreux partenaires. Je tiens à vous remercier tous et chacun pour votre engagement, car comme a si bien dit Henry Ford : « se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

Équipe de la Coalition

ROXANNE HÉBERT, M. Sc.
Responsable des communications et de la coordination

CAROLINE GIARD
Adjointe à l'administration et aux communications

FAITS SAILLANTS

DU SONDAGE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE RÉALISÉ EN 2017[1]:

5 298

emplois à pourvoir en 2017, 2018 et 2019 (agent en assurance de dommages, courtier en assurance de dommages, expert en sinistre et souscripteur).

87 %

des entreprises en assurance de dommages confirment que l'évolution des technologies a un impact sur les compétences recherchées chez les candidats.

88 %

considèrent qu'un diplôme collégial ou universitaire devrait être le niveau de scolarité minimal pour accéder aux professions d'agent en assurance de dommages, de courtier en assurance de dommages et d'expert en sinistre.

[1] Coalition. Les besoins et la qualité de la main-d'œuvre dans l'industrie de l'assurance de dommages au Québec, mené par SCOR, 2017.

EN 2017-2018, LA COALITION A...

PROMOTION

- → **Rencontré la relève** dans 34 événements comme le Salon national de l'éducation et le Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec.
- → **Participé à l'organisation de stages et d'activités d'exploration de carrière** pour faire découvrir à 128 jeunes les carrières en assurance de dommages.
- → **Déployé des campagnes promotionnelles sur le Web,** dont celle qui a mené à 29 728 consultations de la page prosdelassurance.ca/avantages qui présente les avantages qu'offrent l'industrie.
- → **Positionné prosdelassurance.ca comme la référence en matière d'informations** sur les carrières en assurance de dommages avec plus de 74 700 personnes qui se sont informées sur le site Web en 2017 et une communauté de 12 257 adeptes sur les réseaux sociaux.



Joignez-vous à la Coalition en tant qu'ambassadeur pour vous aussi faire la promotion des carrières en assurance de dommages

- → **Rejoint les conseillers en orientation et les enseignants** grâce à des événements et partenariats avec l'Association québécoise de l'information scolaire et professionnelle (AQISEP) et l'Ordre des conseillers en orientation afin qu'ils aient tout en main pour conseiller les candidats qui ont les aptitudes pour intégrer l'industrie.
- → **Développé des outils avec Academos,** réseau social de l'orientation, pour démystifier les carrières du secteur auprès des jeunes : une vidéo vue 18 267 fois et un article de blogue lu par 836 personnes.
- → **Fait la promotion du quiz *L'assurance et vous, ça clique?*** auquel plus de 4 200 personnes ont répondu pour savoir si elles ont le profil pour faire carrière dans l'industrie.
- → **Mené un sondage auprès des Québécois afin de connaître leur perception quant aux professions en assurance de dommages.** Ce sondage a mené à des activités d'information pour les faire connaître auprès du grand public.

HORIZON 2018-2019

Optimisation de son site Web prosdelassurance.ca pour, entre autres, orienter davantage les candidats vers le parcours approprié, selon leur profil.

FORMATION

- → **Réuni deux fois et travaillé en continu avec les 30 établissements d'enseignement** qui offrent l'AEC en assurance de dommages et le DEC Conseil en assurances et en services financiers pour que l'offre de formation réponde aux besoins du marché du travail.
- → **Pris part aux travaux du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur** pour actualiser le nouveau DEC Technique de services financiers et d'assurances qui sera offert dans certains cégeps à partir de 2019.
- → **Rencontré 11 fois les étudiants du DEC et de l'AEC** afin de les aider à s'orienter et de les encourager à persévérer dans leurs études.

HORIZON 2018-2019

Réalisation d'une importante étude sur les compétences de l'avenir dans l'industrie de l'assurance de dommages, avec Finance Montréal.

REPRÉSENTATION

- → **Rencontré des instances gouvernementales,** telles qu'Emploi-Québec, lors d'une rencontre avec la sous-ministre responsable.
- → **Réalisé un** sondage sur les besoins de main-d'œuvre auprès des entreprises de l'industrie auquel 233 ont participé. Ces données sont nécessaires pour illustrer les enjeux de main-d'œuvre et ont mené à des actions d'information quant à l'importance de l'industrie au Québec et ses perspectives de carrière.
- → **Participé au Comité éducation et adéquation emploi-formation du Conseil du patronat du Québec** pour inclure l'industrie dans les initiatives gouvernementales en matière de main-d'œuvre.
- → **Rassemblé** 213 entreprises membres et se fait un point d'honneur, dans toutes ses initiatives, de représenter l'ensemble de l'industrie de l'assurance de dommages.

MISE EN RELATION

- → **Organisé l'activité de recrutement *Speed Jobbing*** conjointement avec le *Journal de l'assurance*, dans le cadre de la Journée de l'assurance de dommages, qui a permis à 15 employeurs et organismes de rencontrer 71 candidats.

- → **Mis en relation les employeurs et les chercheurs d'emploi** sur la plateforme de recrutement spécialisée à prosdelassurance.ca, une initiative de la Coalition.

107 EMPLOYEURS UTILISATEURS

654 OFFRES D'EMPLOI AFFICHÉES

PLUS DE 450 CHERCHEURS D'EMPLOI

15E ANNIVERSAIRE

Pour marquer ses 15 ans en 2017, la Coalition a réuni lors d'événements quelque 200 partenaires, ambassadeurs, professionnels de l'industrie et étudiants en assurance de dommages. Cette mobilisation montre que la Coalition est devenue, au fil des années, un intermédiaire de premier plan entre ces différents acteurs.

Campagne de financement

LA COALITION, C'EST 213 ENTREPRISES RÉUNIES

C'est grâce à la mobilisation de l'industrie envers la mission de la Coalition qu'il lui est possible de mettre en œuvre toutes ces actions; actions qui sont bénéfiques à nulle autre que l'industrie elle-même. Ce sont 213 entreprises qui ont adhéré à la Coalition, cette année.

213 ENTREPRISES MEMBRES (PAR CATÉGORIE)	**TOTAL REÇU**
14 assureurs à courtiers	162 720 $
18 assureurs directs	212 024 $
160 cabinets de courtage	45 043 $
21 cabinets d'expertise en règlement de sinistres	6 068 $
TOTAL	**425 855 $**

Est-ce que chaque entreprise serait en mesure de réaliser individuellement les actions que la Coalition met en œuvre pour attirer la relève? Poser la question c'est y répondre : adhérons à la Coalition.

Jean-François Desautels
Premier vice-président, Division du Québec
Intact Assurance

En ces temps où toutes les industries manquent de main-d'œuvre, l'assurance de dommages doit se démarquer pour attirer de nouveaux candidats. La Coalition y travaille quotidiennement. C'est pourquoi il est important de continuer à y adhérer et de lui apporter notre soutien financier.

Michel Laurin
Président et chef de l'exploitation
Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation

La Coalition est essentielle pour assurer la relève de l'industrie de l'assurance de dommages!

Carl Dubé
Vice-président, Ressources humaines
Desjardins Groupe d'assurances générales

Quand j'adhère à la Coalition, j'adhère à l'avenir, j'adhère au futur succès de notre industrie.

Michel Lacelle
Vice-président,
Services organisationnels, Est du Canada
IndemniPro

Depuis 2002, la Coalition a toujours été à l'avant-garde pour attirer les talents en assurance de dommages. Le défi de la main-d'œuvre est plus important que jamais en 2018 au Québec et la mobilisation de tous les acteurs de l'industrie envers la Coalition est un pivot essentiel de la stratégie.

Patrice Jean
Président et chef des opérations
Lussier Dale Parizeau

Pour en faire partie, communiquez avec l'équipe de la Coalition.
La liste à jour des entreprises qui font partie de la Coalition est en ligne à prosdelassurance.ca/membres

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

aux administrateurs de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES, qui comprennent le bilan au 28 février 2018, et les états des produits et charges de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné que l'organisme reçoit des contributions de donateurs sur une base volontaire, il est impossible d'établir un contrôle complet sur celles-ci avant qu'elles ne soient effectivement reçues ; ainsi, ces éléments de produits ne se prêtent pas à un audit intégral. En conséquence, notre audit de ces produits a été limité aux montants inscrits aux livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif et à l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des redressements qui auraient pu s'avérer nécessaires si nous avions été en mesure d'auditer l'intégralité des contributions de donateurs dont il est question au paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES au 28 février 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.[1]

Comptables professionnels agréés
Blainville
le 16 mai 2018

[1] CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A 125821

PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le	28 février 2018	28 février 2017
PRODUITS		
Contributions	425 855	389 021
Revenus d'affichage d'offres d'emploi	-	1 800
Intérêts	1 639	1 238
	427 494	**392 059**
CHARGES		
Services administratifs	64 494	103 270
Commandites	5 000	2 000
Événements	66 309	53 027
Frais généraux	1 551	1 701
Messagerie	1 467	1 921
Promotion	146 070	127 448
Représentations et réunions	48 943	33 896
Services professionnels	14 090	14 165
Site Web	20 484	40 624
Sondages	41 293	9 995
Traduction	691	1 098
Amortissement du site Web	11 100	11 099
	421 492	**400 244**
RÉSULTATS	**6 002 $**	**(8 185) $**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le	28 février 2018			28 février 2017
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	**67 635**	**36 074**	**103 709**	**111 894**
Résultats	17 102	(11 100)	6 002	(8 185)
SOLDE À LA FIN	**84 737 $**	**24 974 $**	**109 711 $**	**103 709 $**

SITUATION FINANCIÈRE

	28 février 2018	28 février 2017
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	156 357	118 147
Charges payées d'avance	10 046	13 848
	166 403	**131 995**
Site Web		
Valeur nette	**24 974**	**36 074**
	191 377 $	**168 069 $**

PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 3)	**81 666**	**64 360**

ACTIF NET		
Investi en immobilisations	24 974	36 074
Non affecté	84 737	67 635
	109 711	**103 709**
	191 377 $	**168 069 $**

Pour le conseil d'administration,

JOHANNE LAMANQUE
Présidente

JULIE SAUCIER
Secrétaire-trésorière

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le	28 février 2018	28 février 2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat	6 002	(8 185)
Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie : Amortissement	11 100	11 099
	17 102	**2 914**
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	**21 108**	**2 996**
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	**38 210**	**5 910**
ENCAISSE AU DÉBUT	**118 147**	**112 237**
ENCAISSE À LA FIN	**156 357 $**	**118 147 $**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
28 février 2018

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME
L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec).

L'organisme a pour mission d'intéresser davantage de candidats aux carrières offertes par l'industrie de l'assurance de dommages et de valoriser l'image des professionnels qui y œuvrent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits
La reconnaissance des contributions s'effectue sur une base d'encaissements ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à la date où ils sont gagnés.

Évaluation des instruments financiers
L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans le marché monétaire, des fonds négociés en bourse et les obligations, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des frais courus.

Site Web
Le site Web est comptabilisé au coût. L'amortissement est calculé en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode linéaire sur 5 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme
Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. CRÉDITEURS

	2018	2017
Fournisseurs	15 437 $	33 045 $
Taxes	13 987 $	6 319 $
Frais courus	52 242 $	24 996 $
	81 666 $	**64 360 $**

4. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS
Au cours de l'exercice, la société a versé 108 987 $ (2017 - 96 347 $) à un organisme apparenté à titre de services administratifs. Cette opération a eu lieu dans le cours normal des activités et est évaluée à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

« SE RÉUNIR
EST UN DÉBUT,
RESTER ENSEMBLE
EST UN PROGRÈS,
TRAVAILLER ENSEMBLE
EST LA RÉUSSITE. »

HENRY FORD

Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

Pros delassurance .ca

999, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 3L4
Tél. : 514 842-2591 #707 | 1 800 361-7288 #707
info@prosdelassurance.ca | prosdelassurance.ca